

## BOURSES DE LYCEE 2023-2024

Si vous êtes scolarisé dans l'Association scolaire Saint-Rémy, vous pouvez bénéficier **des BOURSES NATIONALES pour l'année 2023-2024**.

### Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse de lycée ?

Les bourses se déclinent en 6 échelons, en fonction des ressources de la ou des personnes assumant la charge de l'élève et du nombre d'enfants à charge.

Le revenu fiscal de référence est celui de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022. Le plafond de ressources à ne pas dépasser pour bénéficier de la bourse est celui fourni par le barème ci-dessous.

### Barème d'attribution des bourses de lycée : 2023-2024 - Année de référence des revenus : 2023

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources de foyer à ne pas dépasser					
	Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022					
	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	20 127	15 932	13 531	10 913	6 782	2 651
2	21 674	17 383	14 760	11 904	7 536	3 167
3	24 769	20 279	17 221	13 889	9 043	4 198
4	28 641	23 178	19 682	15 874	10 549	5 226
5	32 511	27 523	23 372	18 850	12 811	6 771
6	37 157	31 868	27 063	21 828	15 073	8 315
7	41 801	36 214	30 754	24 802	17 333	9 863
8 ou plus	46 446	40 562	34 445	27 778	19 594	11 407
Montant annuel de la bourse	<b>468 €</b>	<b>573 €</b>	<b>678 €</b>	<b>780 €</b>	<b>885 €</b>	<b>993 €</b>

Pour l'année 2023-2024, le montant annuel de la bourse varie entre **468 €** pour le premier échelon et **993 €** pour le sixième échelon. Ce montant de bourse est versé en trois fois (à chaque trimestre).

La campagne des demandes de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2023-2024 se déroulera du :

**1er septembre au 19 octobre 2023.**

Le simulateur de bourses de lycée permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse nationale à la rentrée scolaire 2023-2024. Il vous permet d'obtenir une estimation personnalisée de son montant pour chaque enfant scolarisé au lycée

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

### Comment faire votre demande de bourse nationale de lycée ?

Pour les établissements privés, seule une demande papier est possible, la demande en ligne étant réservée aux établissements publics.

Vous pouvez obtenir un formulaire de bourse nationale de lycée en vous adressant au secrétariat du lycée ou en le téléchargeant sur le site :

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/11319>

**Vous remettrez le dossier complété (imprimé et pièces justificatives) au secrétariat du lycée**

**Date limite nationale : 19 octobre 2023**